

Bulletin d'inscription - Journées de la Société de Gérologie de l'Est

22 et 23 mars 2018 - Reims, Neoma Business School

M^{me} M^{lle} M. Dr Pr

Nom :

Prénom :

Médecin (spécialité) Infirmier(e) Aide-soignant(e)

Kinésithérapeute Chirurgien Pharmacien Autre :

Spécialité :

Organisme / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.: Fax:

E-mail :

Tarifs inscriptions :

(cochez la case correspondante)

Jusqu'au **02/03/2018** A partir du **03/03/2018**

Étudiant capacitare en formation (sur justificatif) :

1 jour : Jeudi 22 mars 2018 - Vendredi 23 mars 2018 35 € € 50 €

2 jours (règlement à joindre à l'inscription) 60 € € 75 €

Inscription individuelle - Membre de la S.G. Est à jour de cotisation :

1 jour : Jeudi 22 mars 2018 - Vendredi 23 mars 2018 70 € € 100 €

2 jours (règlement à joindre à l'inscription) 130 € € 160 €

Inscription individuelle - Non Membre :

1 jour : Jeudi 22 mars 2018 - Vendredi 23 mars 2018 90 € € 120 €

2 jours (règlement à joindre à l'inscription) 170 € € 200 €

Formation Continue Employeurs avec Cachet de l'Établissement :

1 jour 120 € € 150 €

2 jours 220 € € 250 €

Ces tarifs comprennent : Les badges, les pauses, les repas et toutes les informations pratiques. A réception de votre inscription, le stagiaire participant recevra une confirmation par courrier à présenter à l'accueil du congrès lors de la remise du badge. Toute annulation devra avoir lieu avant le 23 février 2018 cachet de la poste faisant foi. Après cette date, le règlement sera dû à la Société de Gérologie de l'Est. A l'accueil avec la remise du badge, le stagiaire participant recevra une attestation de présence. La facture valant convention simplifiée sera adressée dans les 10 jours après la manifestation.

Toute annulation doit être signalée par mail ou courrier, sans quoi elle ne sera pas prise en compte. Des frais de dossier, d'un montant de 30 euros, seront déduits du remboursement. La personne initialement inscrite peut, toutefois, être remplacée sans frais supplémentaires. Un mail ou courrier doit être envoyé par le demandeur. Attention : Aucun remboursement ne sera accordé pour les absences ou les demandes d'annulation signifiées pendant les 10 jours précédant la formation. En cas de grève, intempérie, épidémie, attentat, révolution ou guerre, aucun remboursement ne sera effectué et les inscriptions non réglées resteront dues.

Veuillez trouver, ci-joint mon règlement à l'ordre de **S.G. Est** d'un montant total de
(Merci de reporter le montant) :

TOTAL à régler : €€

IMPORTANT :

Pour être valide, tout "Bulletin d'inscription" dûment complété devra être accompagné du règlement ou d'un justificatif de prise en charge comprenant :

- Cachet de l'Et's avec NOM et SIGNATURE du responsable de service + Tél. + Mail.

ou

- Courrier de l'Et's, attestant de la prise en charge du stagiaire,

- A défaut, pour valider votre inscription, merci de joindre votre règlement (chèque et/ou justificatif de virement) avec votre Bulletin d'inscription.

À retourner au Secrétariat Technique :

TMS Events

SG Est

Pôle d'activités de la Bretonnière -

CS60025 - 85607 MONTAIGU Cedex

Tél. : +33 (0)2 51 46 48 48

Fax : +33 (0)2 51 42 07 69

helene.airiaud@tmsevents.fr

N° organisme Formateur : 42.67.01.382.67
Siret : 434.617.619.00011 - Code Naf : 913 E

Modes de règlement :

Règlements par chèque :

à l'ordre de **S.G. Est**

Règlements par Virement :

Joindre un justificatif

▶ Etablissement : 17206
▶ Guichet : 00515
▶ Numéro de compte : 58589465010
▶ Clé : 80

▶ Numéro de compte international (IBAN) :
FR76 1720 6005 1558 5894 6501 080

▶ Code d'identification bancaire (BIC) :
AGRIFRPP872

▶ Domiciliation : CRCA INGERSHEIM

Transport :

Je souhaite recevoir 1 fichet de réduction
SNCF (-20%).

Adresse de facturation : (si différente)

.....
.....
.....
.....

Cachet de l'Établissement
obligatoire

SI PRISE EN CHARGE
PAR UN ÉTABLISSEMENT